

Affaire Belliraj : La chambre criminelle de Salé poursuit les auditions

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 10-04-2009 21:22:32

La chambre criminelle (1er degré) chargé des affaires de terrorisme à l'annexe de la Cour d'appel à Salé a poursuivi, jeudi, les auditions dans le cadre de l'affaire du réseau Belliraj.

Lors de cette séance, Mohamed Youssoufi a comparu devant le tribunal pour les chefs d'accusation "d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat", "association de malfaiteurs", "tentative d'homicide volontaire avec préméditation", "vol qualifié et tentative de vol qualifié" et "détention illégale d'armes et d'explosifs".

Le mis en cause a nié toute relation avec le principal accusé, Abdelkader Belliraj ou l'enrôlement de nouveaux membres en vue de commettre des actes criminels, reconnaissant toutefois ses liens avec Mohamed Merouani en tant membre actif au sein "d'un mouvement islamisme modéré démocratique menant des actions publiques".

Le tribunal a aussi écouté Redouane Khalidi, qui comparaît pour association de malfaiteurs en vue de préparer et commettre des actes terroristes, mise à disposition d'un local pour les réunions de ses membres, vol qualifié et tentative de vol qualifié, participation à la falsification de documents officiels et des sceaux de l'Etat.

Lors de sa déposition devant le tribunal, Khalidi a confirmé ses liens avec les autres accusés Mustapha Mouatassim, Mohamed Merouani, Abdelhafid Sriti et Mohamed Amine Regala, notant que les réunions animées par Merouani tournaient autour du culte, des droits de l'Homme et de la démocratie.

Il a nié que ces réunions eurent été consacrées à discuter de criminalité et guérilla.

Les auditions des 35 membres du réseau Belliraj, dont deux en liberté provisoire, reprendront vendredi.

MAP